

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE  
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr conseillers : 13  
En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 7  
Quorum : 7

Date convocation : 18 Mars 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-neuf du mois de mars à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Annick FLACHER, Maire

**Présents :** FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CANET Véronique, CLUZEL Anthony, DEGAND Nathalie, DUPINAY Pierre,  
**Excusés :** GRANGE Yves, GIRAUD Jean, ROUCHOUSE Muriel, LIMONE Julien, BARDY Benoît

**Secrétaire de séance :** GERY Jacques

**N° 09 290324**

**OBJET :**  
**DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE  
BUDGET COMMUNE - EXERCICE 2023**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Jacques GERY, 1er adjoint au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du Budget Communal dressé par Mme Annick FLACHER, Maire,  
Considérant que le CFU est conforme aux écritures du receveur en poste à Firminy

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

• lui donne acte de présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi

<u>Dépenses fonctionnement</u>		
Prévu	360 576.00 €	
Réalisé	291 876.18 €	
<u>Recettes fonctionnement</u>		
Prévu	360 576.00 €	
Réalisé	382 896.41 €	
	<b>EXCEDENT</b>	<b>91 020.23 €</b>
<u>Dépenses d'investissement</u>		
Prévu	375 585.16 €	
Réalisé	112 367.95 €	
Restes à réaliser	165 500.00€	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240329-09290324-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 02/04/2024  
Publication : 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Recettes d'investissement

Prévu	375 585.16 €	
Réalisé	262 179.74 €	
Restes à réaliser	69 500.00 €	
<b>EXCEDENT</b>		<b>149 811.79 €</b>

☛ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

☛ reconnaît la sincérité des restes à réaliser

☛ vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le secrétaire de séance  
J. GERY



Le 1er Adjoint  
J. GERY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240329-09290324-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 02/04/2024

Publication 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

